

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 MARS 2015

Le six mars deux mil quinze à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de MAIZILLY s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. PALLUET Joël, Maire.

Présents : MMS. PALLUET. GILLET. TILOUCH. BUHAGIAR. PATIN. CHIZELLE. GAUDARD. MME LEBEAU.

Absents : MMS. DUHEZ. BENATRE. MME LAJUGIE.

Secrétaire de séance : M GILLET

Après lecture et signature du compte-rendu de la réunion précédente, les décisions suivantes ont été prises :

→ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif ainsi que le Compte de Gestion de l'année 2014 arrêtés aux sommes suivantes :

Section de Fonctionnement :	Recettes :	201 430.96 €
	Dépenses :	131 178.31 €
	Excédent	70 252.65 €
	Excédent antérieur	105 000.00 €
	Excédent :	175 252.65 €

Section d'Investissement :	Recettes	93 391.81 €
	Dépenses :	65 789.20 €
	Excédent	27 602.61 €
	Excédent Antérieur	30 997.40 €
	Excédent :	58 600.01 €

→ BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif pour les sommes suivantes :
261 372.00 € en recettes et en dépenses pour la section Fonctionnement
255 864.48 € en recettes et en dépenses pour la section Investissement

→ VOTE DES TAUX DES TAXES

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés sur la reconduction des taux des taxes. Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux des taxes votés en 2014 soit :

- Taxe d'habitation..... :	9,33 %
- Foncier bâti..... :	14,35 %
- Foncier non bâti..... :	38,61 %

→ BAUX

Certains baux de la commune sont à revoir. La décision finale est portée au prochain conseil.

→ **CONVENTION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS CNRACL**

Le Maire expose que le Centre de Gestion a communiqué à la commune un projet de convention afin de se substituer à nous, pour accomplir les tâches afférentes à l'établissement des dossiers CNRACL.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter de charger le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire de prendre en charge l'établissement complet des dossiers CNRACL de notre collectivité à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2017.

→ **QUESTIONS DIVERSES**

- La société de chasse a fait un don de 100€ à la commune.
- La nouvelle convention pour la salle des fêtes est en cours de révision et sera présentée au prochain conseil, tout comme la création du site internet.
- Un calendrier pour la permanence des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 a été mis en place.